



# **Programme des Nations Unies pour l'environnement**



UNEP/BUR/75/2/Cor.1  
29 juin 2012

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS



## **PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE**

Réunion du Bureau des Parties contractantes  
à la Convention pour la protection du milieu marin  
et du littoral de la Méditerranée et à ses Protocoles

Paris (France), 3-4 juillet 2012

### **ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ**



## **Introduction**

1. La réunion informelle du Bureau qui s'est tenue en marge de la dix-septième réunion des Parties contractantes a accepté l'obligeante invitation du Gouvernement de la République française d'accueillir à Paris (France), au début juillet 2012, la première réunion de l'exercice biennal. Après consultation du Président et des membres du Bureau, il a été décidé que la réunion aurait lieu les 3 et 4 juillet 2012.

2. Les annotations ci-après à l'ordre du jour provisoire ont été rédigées par le Secrétariat afin d'aider la réunion dans ses délibérations.

### **1<sup>ère</sup> JOURNÉE : 3 JUILLET 2012**

#### **Point 1 de l'ordre du jour : Ouverture de la réunion (9h30 — 9h45)**

3. La réunion sera ouverte le mardi 3 juillet 2012, à 9h30, par le Président du Bureau. Il est prévu qu'un représentant du pays hôte souhaitera aussi la bienvenue aux membres du Bureau.

#### **Point 2 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux (9h45 — 10h00)**

4. L'ordre du jour provisoire établi par le Secrétariat a été distribué sous la cote UNEP/BUR/75/1.

5. La réunion examinera et adoptera l'ordre du jour. Un service d'interprétation simultanée en anglais, arabe et français sera assuré à toutes les séances.

6. Le Bureau sera invité à aborder tous les points de l'ordre du jour pendant les deux journées de sa réunion. Il est envisagé de clore la réunion du Bureau le 4 juillet 2012 à 17 h 30 après l'adoption des conclusions et recommandations. Comme convenu lors de la réunion informelle du Bureau à l'issue de la dix-septième réunion des Parties contractantes à la Convention de Barcelone et à ses Protocoles, le rapport de la réunion sera très succinct et il sera préparé par le Secrétariat et distribué aux membres du Bureau pour adoption.

#### **Point 3 de l'ordre du jour : Rapport du Secrétariat sur l'état d'avancement des activités menées au cours de la période février-juillet 2012 (10h00 – 11h00)**

7. La Coordinatrice du PAM présentera le document UNEP/BUR/75/3 "Rapport du Secrétariat sur l'état d'avancement des activités menées au cours de la période février-juillet 2012".

8. Les membres du Bureau seront appelés à formuler des observations sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des activités, à prendre note de ceux-ci et à conseiller le Secrétariat s'ils le jugent utile.

#### **Pause café: 11h00 -11h30**

**Point 4 de l'ordre du jour : Examen des questions spécifiques (11h30 -13h00)**

9. La Coordinatrice du PAM présentera le document UNEP/BUR/75/4 sur les questions spécifiques.

10. Le Bureau sera invité à avoir un échange de vues sur les questions suivantes :

**4.a. Coopération avec les autres organisations (11h30 – 11h45)**

11. La Coordinatrice du PAM informera les membres du Bureau des avancées réalisées dans l'instauration d'accords de coopération avec le Secrétariat de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM), avec l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), avec l'Union pour la Méditerranée (UpM), ainsi que de l'Accord sur les services PNUE.

12. Les membres du Bureau seront appelés à faire part de leurs avis et recommandations s'il y a lieu.

**4. b. Processus ECAP (Approche écosystémique) (11h45 – 13h00)**

13. À la demande du Groupe de coordination ECAP, le mandat, la structure et les procédures de travail pour la mise en œuvre du processus ECAP seront présentés aux membres du Bureau pour observations, recommandations et approbation.

**Pause déjeuner: 13h00 – 14h30**

**Point 4 de l'ordre du jour : Examen des questions spécifiques (suite) (14h30 — 18h00)**

**4. c Révision fonctionnelle élargie (14h30 — 17h00)**

14. La Coordinatrice du PAM présentera aux membres du Bureau l'état d'application et le calendrier de la révision fonctionnelle élargie, ainsi que la composition et le mandat du Groupe de coordination méditerranéen proposé.

15. Les membres du Bureau seront invités à formuler leurs avis et recommandations s'il y a lieu.

**(Pause café: 16h00 – 16h30)**

**4. d RIO+20 – Résultats et pertinence pour la Méditerranée (17h00 — 18h00)**

16. Les membres du Bureau seront invités à donner leurs avis sur les incidences du Sommet RIO+20 au regard des travaux du PAM/PNUE. La Coordinatrice du PAM présentera aussi un bilan général des réflexions de RIO+20 sur la Méditerranée.

17. Les membres du Bureau seront appelés à faire part de leurs vues et de leurs recommandations s'il y a lieu.

**Cocktail dînatoire offert en soirée à l'aimable invitation du Gouvernement français**

**2<sup>ème</sup> JOURNÉE: MERCREDI 4 JUILLET 2012**

**Point 5 de l'ordre du jour: Mise à jour financière et questions administratives (9 h 30 — 13 h)**

**5.a. Mise à jour financière (9h30 – 10h30)**

18. Une mise à jour financière, une information sur l'exécution du budget et l'état d'avancement de l'application des recommandations de l'audit seront présentés aux membres du Bureau afin qu'ils fournissent des commentaires et des recommandations. Le Secrétariat distribuera un document de travail avec des scénarios pour honorer les obligations contractuelles d'ici la fin de l'année (UNEP/BUR/75/R.2 « Propositions pour la réattribution de fonds disponibles »).

**5.b. Relations avec l'Organisation maritime internationale (10h30 – 11h30)**

19. Les difficultés financières rencontrées par le Centre REMPEC seront discutées avec la participation d'un représentant de l'OMI.

**(Pause café: 11h30 – 12h00)**

**5.c. Règlement financier et autres questions (12h00 – 13h00)**

20. Les membres du Bureau doivent également discuter du projet de Règlement financier conformément à l'Article 24.2 de la Convention et d'une analyse préliminaire des coûts liés au personnel au sein du système PAM. En outre, le Secrétariat informera les membres du Bureau de l'implication financière de la Révision fonctionnelle de l'Unité de coordination et du MED POL (UNEP/BUR/75/R.3).

**Pause déjeuner: 13h00 — 15h30**

**Point 6 de l'ordre du jour: Questions diverses**

**Point 7 de l'ordre du jour: Conclusions et décisions**

19. Le Secrétariat soumettra pour adoption un relevé de conclusions et recommandations. À un stade ultérieur, le rapport de la réunion sera transmis aux membres du Bureau pour adoption.

**Point 8 de l'ordre du jour : Clôture de la réunion**

20. La clôture de la réunion devrait être prononcée par le Président du Bureau le mercredi 4 juillet 2012 à 17 h 30.

## EMPLOI DU TEMPS

### 1<sup>ère</sup> JOURNÉE : 3 JUILLET 2012

9h30 -10h	1. Ouverture de la réunion 2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux	<b>Documents de travail</b> UNEP/BUR/75/1 & UNEP/BUR/75/2/Cor.1
10h00 -11h00	3. Rapport du Secrétariat sur l'état d'avancement des activités menées au cours de la période février-juillet 2012	<b>Document de travail</b> UNEP/BUR/75/3
11h-11h30	Pause café	
11h30 - 13h	4. Rapport du Secrétariat sur les questions spécifiques (4.a, 4.b)	<b>Document de travail</b> UNEP/BUR/75/4
13h - 14h30	Pause déjeuner	
14h30 -18 h	4. Rapport du Secrétariat sur les questions spécifiques (4.c, 4.d)  (Pause café 16 h – 16h15)	<b>Document de travail</b> UNEP/BUR/75/4 UNEP/BUR/75/R.1
	Cocktail dînatoire	

### 2<sup>ème</sup> JOURNÉE : 4 JUILLET 2012

9h30 - 13h	5. Mise à jour financière et questions administratives (Pause café 11h – 11h15)	<b>Document de travail</b> UNEP/BUR/75/4 UNEP/BUR/75/R.2 UNEP/BUR/75/R.3
13h -15h30	Pause déjeuner	
	6. Questions diverses	
	7. Conclusions et décisions	Projet de conclusions et recommandations (en séance)
17h30	8. Clôture de la réunion	